

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 41

Artikel: Toilette d'une élégante en 1866
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178929>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cachent un sens plus élevé. Nous voyons dans Psyché l'emblème de la beauté de l'âme, de son union avec le corps, des épreuves qu'elle subit sur la terre et de l'immortalité à laquelle elle est destinée ; nous y voyons encore la preuve que le bonheur ne dure qu'autant que dure l'illusion, et qu'il se dissipe dès que la vérité se montre toute nue.

C'est dans cet ordre d'idées qu'il faut entrer pour comprendre le tableau de M. Gleyre. Semblable à Psyché, illustrée par Raphaël, c'est une allégorie, une espèce d'apparition ou de songe qui emprunte à la Grèce ses formes les plus idéales et les plus élégantes, pour nous dire que la sagesse n'a plus besoin d'autre organe que celui de la parole pour éclairer l'humanité, et qu'elle compromet même sa dignité en se dépouillant de son casque, de sa lance et de son égide, pour amuser le monde par un jeu futile, en imitant par les sons d'une flûte le chant des oiseaux, infiniment supérieur à tous les accents que les instruments peuvent produire. Regardez seulement ces bouvreuils, ces charbonniers et autres représentants de la troupe joyeuse des chantres ailés, que le peintre a si bien dessinés, perchés sur les branches de platanes, ne semblent-ils pas se moquer des vains efforts de la déesse ? Leur moquerie n'a pas échappé à l'une des Grâces, elle élève sa double flûte pour faire cesser leur gaouillement.

Ce que nous venons de dire sur les formes presque féériques que le peintre a données à Minerve et aux trois Grâces, pour imprimer à son tableau le caractère diaphane d'une apparition céleste, nous explique suffisamment la carnation douce et délicate qu'il a choisie ; on dirait presque qu'il a plongé son pinceau dans la lumière pour en fixer les rayons sur son tableau.

Nous savons bien qu'on pourrait expliquer le peu de vigueur du coloris par des raisons complètement extérieures au tableau, telles que la place que celui-ci doit occuper plus tard, l'effet qu'il doit produire vis-à-vis de ses pendants, la lumière artificielle qu'on projeterait sur lui, l'influence des peintures vigoureuses dont il se trouvait entouré au Musée Arlaud, etc. ; mais il nous semble que M. Gleyre connaît trop l'antiquité grecque, et surtout ses peintures murales, pour ne pas chercher à l'imiter dans la représentation d'une allégorie mythologique.

Pour terminer ce que nous avions à dire sur ce tableau, il nous reste encore à faire la description des divers objets qui entourent le charmant groupe. — Quelques personnes ont été frappées du bleu foncé dans lequel se présente le ciel ; cela s'explique par le contraste du ciel de la Grèce avec celui que nous voyons tous les jours ; tous les voyageurs qui viennent du nord et qui voient pour la première fois la patrie de Zeuxis et de Parrhasius font la même observation ; il ne faut donc pas oublier que le Parnasse, dont nous voyons les sommets au fond d'une riante vallée, nous transporte en Phocide, et que la nature qui nous entoure au bord de notre beau lac ne peut pas nous servir de comparaison. Néanmoins, la manière dont M. Gleyre a représenté les rochers, la cascade lointaine, et les arbres caractéristiques de la Grèce, nous prouve que le peintre d'histoire peut hardiment se mettre à côté de nos célèbres paysagistes. L'exécution fidèle et minutieuse des fleurs champêtres que nous admirons au premier plan, ainsi que celle de cette gracieuse gazelle qui s'abreuve dans la source limpide qui lui sert de miroir, et dans laquelle les Grâces montrent à Minerve ses traits altérés, est la plus éloquente réfutation de l'idée que tout le tableau n'est qu'une ébauche et attend encore les derniers coups de pinceau.

Nous aurions encore une foule de choses à dire, mais la place nous manque, et ce n'est qu'à contre-cœur que nous prenons congé de Minerve, en jetant un dernier coup-d'œil sur le lézard frétillant et sur la tortue, dans lesquels nous voyons l'emblème de certains esprits et de certaines imaginations beaucoup trop lents à saisir et à comprendre les beautés d'une des plus charmantes toiles que nous devons à notre peintre national.

F. N.

Lo lan.

La fenna à Moïse Rognasson étaï tant tiurieusa que cein eimbêtavé gros s'n'hommo. L'avâï bio lâï deré que n'iré pas galé dé tsertsi à tot savâï et dé volliâï

tot verré, rein ne fasâï, et Moïse se peinsa : eh ! bin, adon que te ne vao rein ouré, on tatséra dé té corredzi.

On dzo, lo grand borgno dé Morreins passavé avoué on troupé dé tchivrés, que menavé à la fâire. C'étâi midzo, et s'arreta aô cabaret po medzi on bocon, bâré quartetta et po laissi reposa sé cabrés. Moïse qu'avâï cein vu, cor vito tsi li et dit à sa fenna : Franchette ! — Quiéte que l'as ? — Atiuta ! L'âï ia onna balla noce à la pinta, tsi Abran, va vito verré, sont ti pé lo pra. derrâï la mâïson ; lé damé font dâo café per dézo lé z'abro. — Caïse-té fou ! dâo café ! — Oï ma fâï ! va pi verré ! lâï ia onna masse dé mondö ! La Fanchette ne lo sé fâ pas deré dou iadzo ; le va derrâï tsi Abran et le trâové lo troupé dé tchivrés et onna dizanna d'hommo que lé vouâïtivont. « Yo que l'est, ellia balla noce, que le demandé ? » Adon, elliau z'hommo à quoi Moïse avâï de que volliavé attrapa sa fenna, sé mettront à férè dâï pecheinté reccaffâïe et lâï deziront : Pardié, la vouâïquie la noce ; ne vâidé-vo pas l'épâo, avoué sa granta barba ? et l'âï montravont on villio bocan que brottavé l'adze.

Ma fâï la fenna fut bin attrapâïe, ka ti elliau z'hommo sé mocavont dé li, et le sé reintorna tota penâosa et tota furietusa contré Moïse. « Ah ! lo bougро, se le sé desâï ein s'ein allein, te vao mé férè dâï pareils affronts, po qu'on sé moquâï dé mé ; atteinds villie tsaravouta ! » Et le pllioravé dé radze. Quand l'arreva à la mâïson, ti lé z'autro risont coumein dâï bossus ; Moïse l'âï dese : Et pouï ? Ma fâï, et pouï !!! la Fanchette ne reponde rein, le travaisé lotto, io lé z'hommo dinavont, l'eintré dein sa tsambra ein fasein zonna la porta, le sé coté dedein, et le coumeinça à boudâ Moïse, à quoi le ne redese pas on mot.

Dévé la né, faillesâï portant sé cutsi et coumeiu n'aviont qu'on lli po lé dou, l'avâï bio bouda, faillesâï drumi découté Moïse. Aloo po lo puni, le va queri aô guelata on lan (onna plliantse), le lo met aô mâttein daô lli, et le se cutsé dé la part delé d'aô lan. Quand Moïse eintra, vollie deré oquie à sa fenna, mà « motta » meïn dé reponse. Ye sé fourré aô lli, tôt ébâhi de trova onna pllianse eintré li et sa Fanchette. Ye s'eindrumi-ront ti dou sein pipa on mot. Lo leindeman, la fenna bouda onco tot lo dzo et la né le remette lo lan aô lli. Tot parâï cein eimbêtavé la Fanchette dé ne pas poâï devesa, ka l'étâi onna granta tabousse ; quand furont ti dou cutzi, la fenna sé met à éternua « Aaatchin ! eh ! mon Dieu ! — Lo bon Dieu té beiné ! l'âï dit s'n'hommo. — Lo dis-tou dé bon, Moïse ? — Oï pardié ! — Eh ! bin, douta lo lan ! »

C. C. D.

Toilette d'une élégante en 1866.

I. POUR LA TÊTE.

Deux livres de faux cheveux pour faire le chignon. Une livre idem pour imiter des nattes naturelles. Un filet ou réseau pour contenir le dits cheveux. Dix épingle pincettes pour le même usage. Vingt-cinq grammes de pommade pour les faire luire. Vingt-deux de peinture pour leur donner du ton. Un chapeau avec fleurs, fruits, oiseaux et dentelles.

II. POUR LE VISAGE.

Cinq onces de vinaigre de Bully pour enlever les taches, feux et boutons du visage.

Trente-cinq grammes de poudre de riz pour blanchir la peau.

Une once de noir pour peindre les sourcils.

Une once de rouge pour mettre des roses sur les fossettes de madame.

Deux onces de blanc pour mettre des lis sur les joues.

Une once de poudre dentrifice pour donner l'éclat de l'ivoire aux dents de madame !

Quatre dents de 25 fr. pour remplir certains intervalles.

Deux pendants d'oreilles de 25 grammes d'or chacun.

III. POUR LE COU.

Un collier de perles monté or, trente-deux grammes.

IV. POUR LES ÉPAULES.

Un quart de livre poudre de riz.

V. POUR LA TOILETTE.

1. Une chemise batiste à dentelles.

2. Un gilet de flanelle.

3. Un corset destiné à contenir... ou à retenir, etc.

4. Un pantalon à dentelles.

5. Des bas de soie blanche.

6. Des bottes à talons rouges.

7. Une première sous-jupe.

8. Une seconde dite.

9. Une crinoline bordée de fer pour donner de l'ampleur à madame.

10. Une jupe richement garnie.

11. Une robe de soie avec trois volants.

12. Deux bracelets de 29 grammes d'or chacun.

13. Une rivière de diamants du poids d'un kilogramme.

14. Une montre en or avec chaîne.

15. Un mouchoir batiste brodé.

16. Un porte-monnaie avec fermoirs en brillants.

17. Un lorgnon élégant.

18. *Nota-Béné*, des jarretières avec boucles d'argent.

Et maintenant évaluez, infortunés maris !

(*Echo du Havre*).

Une leçon de politesse.

M. René est un coquin galonné sur toutes les coutures, c'est un valet de chambre moderne qui, à l'instar de Figaro, eut pu être préfet, conseiller d'Etat, poète ou marchand de chaussons, si le ciel l'eût voulu. Voilà donc René (qui le croirait !) assignant son maître, M. le marquis de L..., qu'on voit à la barre, lorgnant les plaideurs. Et pourquoi ? qu'a donc fait le marquis ? il a tout simplement renvoyé son valet et celui-ci lui en conteste le droit. Voyez plutôt.

Le juge. M. le marquis, pourquoi avez-vous renvoyé René sans lui laisser les huit jours de rigueur pour trouver une place ?

Le marquis. Parce que le drôle a manqué à une règle immuable établie dans ma maison.

Le juge. Laquelle ?

Le marquis. Celle de ne jamais demander de l'argent à mes amis pour les démarches faites en leur faveur. Vous comprenez que je ne veux pas que mes gens soient des mendians.

René. Moi, mendiant ? Fi donc ! M. le marquis, je n'ai jamais tendu la main qu'aux dames... pour les faire monter et descendre de votre appartement. Je ne suis pas né pour la mendicité, j'ai même publié un mémoire sur la nécessité de son extinction.

Le marquis. Il n'en est pas moins vrai, maraud, que tu as demandé au comte de Prévil, chez lequel je t'envoyais en commission, une récompense de 20 fr. pour l'embarras qu'il te donnait.

René, d'un ton bénin. Ah ! M. le marquis, on m'aura calomnié auprès de vous ; je n'ai rien demandé ; c'est-à-dire que le comte a voulu se venger de moi..., j'ai eu le malheur de vouloir lui apprendre la politesse.

Le marquis. Tu apprends la politesse à un secrétaire d'ambassade.

René. Pourquoi pas ? Voici comment les choses se sont passées ; je les aurais racontées plus tôt si vous aviez voulu m'écouter : Vous aviez l'habitude de m'envoyer porter du gibier toutes les semaines à M. le secrétaire. Or, selon les règles de la politesse, toute peine mérite son salaire ; cependant ce gentilhomme, en recevant vos présents, se contentait de dire : C'est bien, va-t-en !!! Je ne pus m'empêcher de trouver ce procédé un peu brusque pour un diplomate ; je résolus de lui apprendre la politesse.

Le marquis, intrigué. Voyons, comment ?

René. Je prends un jour deux lièvres et des cailles qui lui étaient destinées, et, entrant dans le salon, je les jette sur sa table en criant : « voilà pour vous, » puis, je sors. Le comte m'arrête et me dit : Maraud ! je vais t'apprendre la civilité, vas t'asseoir dans mon fauteuil et laisse-moi remplir ton rôle..., je t'enseignerai le moyen d'être moins rustre. J'obéis, je prends un journal, je m'installe dans son fauteuil et je croise les jambes avec majesté, comme si je n'avais fait que cela toute ma vie ; je vous disais bien que je n'étais pas né pour être mendiant.

Le marquis, impatient. — Eh bien ! après ?

René. Me voyant à mon emploi, le comte prend le gibier, fait une fausse sortie et rentre en me disant d'une voix mielleuse : « M. de Prévil, voici du gibier que mon maître vous prie de vouloir bien accepter. » Là-dessus, j'accepte l'offrande et sans me déranger, je réponds : « Mon garçon, tu es trop complaisant pour que je ne te récompense pas de ton zèle : tiens, voilà vingt francs pour boire à ma santé. »

Le comte comprit la leçon et me donna, non pas ce que je lui demandais, mais ce que je lui offrais. Vous voyez qu'il n'y a pas de mendicité dans mon fait : c'est un cours de politesse, bien payé, par exemple.

Le marquis, à ce récit de son valet, rit et n'a plus de colère ; il déclare le garder à son service, à condition qu'il renoncera à ses talents de professeur.